

# RAPPEL



## Élections

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au

**Lundi 31 décembre 2018**  
*date limite des inscriptions pour pouvoir  
figurer au tableau du 10 janvier 2019*

Pour cela, il vous suffit de vous présenter en mairie, aux horaires d'ouverture, muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

L'inscription des jeunes de 18 ans est automatique s'ils ont été recensés à Bernaville. Il leur est cependant conseillé de vérifier si cette formalité est bien accomplie à l'accueil de la Mairie ou au 03 22 32 77 25.

## Commune de Bernaville



### Informations

DÉCEMBRE 2018



## Marché de Noël

**À la Marpa Les Nacres**

**Samedi 1<sup>er</sup> Décembre 2018**

**de 14h00 à 18h00**

**38 rue Martin – Bernaville**

**Avec la participation d'exposants locaux**

# Ramassage des encombrants et ferrailles

Le ramassage des encombrants et des ferrailles aura lieu le

## Mercredi 12 décembre 2018

ENCOMBRANTS



Les encombrants devront être sortis la veille au soir

La quantité maximale collectée par habitation sera de 1 m<sup>3</sup>

### Rappel des déchets interdits aux encombrants :

(Arrêté ministériel du 09/09/1997) :

- déchets d'activités de soins et infectieux,
- déchets radioactifs,
- cartons propres, cartons souillés, papier,
- déchets explosifs, corrosifs, inflammables,
- piles, batteries, néons (repris en déchetterie),
- laine de verre, laine de roche, tôles fibrociment,
- pneus (repris en déchetterie),
- déchets liquides (repris en déchetterie),
- déchets avec plus de 50mg/kg de PCB,
- fûts, bidons ayant contenus des liquides polluants (repris en déchetterie),
- peintures, résines, mastics, graisses (repris en déchetterie),
- plâtre,
- déchets d'équipements électriques et électroniques (repris en magasin depuis la mise en place de la taxe écoparticipation ou en déchetterie)
- déchets verts (repris en déchetterie).

# Ordures ménagères et tri sélectif



Ordures  
Ménagères

- ◆ Vendredi 21 décembre 2018
- ◆ Vendredi 28 décembre 2018



- ◆ Lundi 24 décembre 2018

**A noter: Nous vous tiendrons informés dès la mise en place du planning des collectes 2019 par le SMIRTOM.**

**FERMETURE  
EXCEPTIONNELLE**

**Fermeture  
du secrétariat de Mairie**

**les mercredis  
26 décembre 2018  
et 2 janvier 2019**

*Merci de votre compréhension.*